

Réunion du mardi 04 juin 2014



Le peloton dans la côte d'Yrouerre

Bilan du Championnat Régional – 01 juin à Yrouerre

- Excellente organisation de l'AS.Tonnerre
- Satisfaction de l'ensemble des participants
- 153 engagés
- De belles courses et de beaux vainqueurs
- Le contrôle antidopage demandé nous a été accordé (6 contrôles)

PARUTION dans l'Yonne Républicaine

- Toujours aussi peu de satisfactions ces dernières semaines.
- CR du Régional à Yrouerre – A nouveau tronqué.

SELECTION au National Route à Salouël (Somme)

Information aux sélectionnés à charge des clubs

Après application des critères de sélection définis par le Règlement National et le Règlement Départemental sont sélectionnables, s'ils le souhaitent, les licenciés suivants.

L'ordre de sélection a été établi en fonction des places aux Championnat Départemental et Régional .

Propositions de sélection – **A charge des clubs d'aviser leur(s) sélectionné(s)**

Par ordre préférentiel.

La sélection définitive dépendra des acceptations des sélectionnés.

*Chaque sélectionné, même s'il est en 8^e position par exemple, doit faire parvenir sa **réponse écrite** à la secrétaire de la CTD avant le 10 juin 2014, par mail*

jcetn.durand@wanadoo.fr

Faute de réponse, il sera considéré que le licencié refuse sa sélection.

Le dossier complet du Championnat National est sur le site

www.ufolep-cyclisme.org

de ce fait, aucun « document papier » ne sera envoyé aux sélectionnés.

Surligné en jaune les sélectionnés titulaires

Ordre sélection	NOM	Cat. âge	Cat. valeur	Nombre courses	Place Champ. Département.	Place Champ. Régional
1	MANGIN Jérémy	15/16 ans	15/16		x	2
1	ROLLET Arnaud	20/29 ans	2	7	1	9
2	DA COSTA Samuel	20/29 ans	2	7	2	8
3	TIMBERT Axel	20/29 ans	2	5	3	Ab
1	PAULIAC Benoît	30/39 ans	1	6	1	10
2	CHAPOTOT Mathieu	30/39 ans	1	6	2	15
3	GALLOIS Alexandre	30/39 ans	3	6	3	12
1	ROBINEAU Hervé	40/49 ans	1	5	2	2
2	VITARD Emmanuel	40/49 ans	1	5	4	17
3	LALANDRE Sébastien	40/49 ans	3	6	8	18
1	CALMETTE Bruno	50/59 ans	1	7	1	12
2	ROLLET Robin	50/59 ans	3	7	3	5
3	IZARN Stéphane	50/59 ans	3	6	5	13
4	COLLEONI Christian	50/59 ans	3	6	2	21
5	FRISQUET Joël	50/59 ans	3	5	6	26
Rempl.	LEFRANC Dominique	50/59 ans	3	5	7	22
7	CHEVILLION Lionel	50/59 ans	3	6	10	18
8	FRISQUET J.Marc	50/59 ans	3	7	14	20
9	OLZEWSKI Philippe	50/59 ans	3	5	13	17
ATTENTION – Les 60 ans et + courront le vendredi 04 juillet à 19 h						
1	BEAUDOIN Michel	60 ans et +	3	5	2	3
2	BETTON Jean-Louis	60 ans et +	3	7	4	7
3	BONNET Dominique	60 ans et +	3	5	3	18
4	MOLINA Francis	60 ans et +	3	5	10	13
5	GIROU Patrick	60 ans et +	3	5	11	11
Remp.	PERON Michel	60 ans et +	3	6	17	Ab
1	PERON Patricia	Féminines	Fém.		x	3

Remarque – Si le nombre d'engagés ne dépasse pas le nombre maximum de participants fixé par la circulaire d'organisation, les remplaçants pourront courir. Cela ne pourra être confirmé qu'après la clôture des inscriptions (28 juin).

Remise des maillots de sélection
Samedi 21 juin 2014 à partir de 18h30
à la Nocturne de Tonnerre

Dépôt obligatoire d'un chèque de caution de 60 €, libellé à Ufolep.Yonne

Remarque – A titre exceptionnel, compte tenu du peu de Jeunes, J.Mangin a été sélectionné bien qu'il n'ait pas le nombre requis de participations.

COHERENCE du calendrier Activités Cyclistes de compétition

La CTD rappelle que ce projet répondait à la demande de clubs et de licenciés.

- Voir compte-rendu de la réunion de la CTD du 01 avril 2014.

- Au 01 juin, un seul club avait répondu.

Rappel adressé par mail aux clubs le 02 juin.

- Situation à ce jour :

- . Deux clubs n'ont pas répondu : VC.Toucy et ECS.Avallon
- . Compte tenu du peu de licenciés, un club ignore ce que sera son avenir en 2015 : FJEP.Chevannes – Si le club devait disparaître, Sébastien Lalandre souhaiterait toutefois que perdure la course de Chevannes.
- . La date proposée à un club (VC.Sénonais) ne convenait pas car épreuve à proximité en Seine-et-Marne. Peut-être y avait-il possibilité de choisir un autre samedi.
- . L'ASPTT.Auxerre a consulté les personnes qui l'aident . Opposition à changer de date.
- . **Un seul club a répondu positivement , l'Amicale Sportive Auxerre qui organisera sur la date de mars laissée libre par le VC.Toucy.**
La CTD. remercie les dirigeants et leurs licenciés pour leur attitude positive.
- . *Il est regrettable que les clubs « campent » sur leurs positions et ne pensent pas à l'intérêt général en offrant un calendrier plus étoffé, mieux structuré et permettant à chacun de pratiquer le maximum d'activités.*
- . La secrétaire de la CTD fait remarquer que c'est là comme ailleurs ; tout le monde est pour le changement à condition que ce soit les autres qui fassent les efforts.
- . **A noter que le Régional VTT.2015, sera organisé par l'Yonne, le dimanche 12 avril.**

PLACES à l'extérieur

- **Rappel :** Elles doivent obligatoirement être déclarées à la secrétaire de la CTD pour suivi de « L'Etat des montées » (Règlement National)

TRES IMPORTANT ! SUPPRESSION de la Post-Garantie

- A partir du 01 septembre 2014, la post-garantie n'existera plus.

Cela signifie que la validité de votre licence et de l'assurance (pour ceux qui sont à l'APAC) prend fin le 31 août 2014. (Certains aménagements temporaires pourraient peut-être être envisagés pour la mise en place de cette décision).

Conséquences sur la participation aux épreuves

- a) la licence 2013/2014 ne permettra plus de s'engager sur une épreuve au-delà du 31 août 2014, même si cette épreuve est inscrite au calendrier officiel 2013/2014.
- b) Les organisateurs qui feraient des concessions sur ce sujet seraient totalement et seuls responsables en cas d'accident

Conséquences sur les cartes de « Compétiteur »

- . Cycloport :
 - Carte annuelle valable jusqu'au 31 décembre 2014 pour ceux qui étaient licenciés Ufolep en 2013/2014.
 - Pour les nouveaux : faire une demande de carte (valable du 01 septembre au 31 décembre 2014)

- . Cyclocross : - Faire les demandes avant la première épreuve qui aura lieu le 05 octobre (Val en Pré)

L'Ufolep Nationale mettra tout en œuvre pour que les licences puissent être délivrées dès le 01 août 2014.

L'Ufolep.Yonne donnera probablement rapidement des consignes à ce sujet.

Il est donc de la responsabilité de chaque club d'aviser ses licenciés et de leur conseiller de faire rapidement établir leur certificat médical d'aptitude aux sports cyclistes de compétition. (Certificat médical sur le site www.ufolepyonne.org – En page d'accueil : Formulaires > Administratifs > Certificat médical)

TRES IMPORTANT - APAC - ACT - Régularisation des effectifs déclarés

Communication de la Commission Nationale Activités Cyclistes (Flash info mai 2014 - Mail adressé aux délégations départementales le 23 mai 2014) suite à des problèmes rencontrés dans l'Aube et les Landes .

Voici le message.

« Des remontées de deux départements (10 et 40), qui en font les frais, nous obligent à vous faire cette mise en garde : si vous avez à **régulariser une ACT**, suite à un nombre de participants dépassant le quota initialement prévu, il est impératif que ceci soit **fait avant le départ de la 1^{re} épreuve** dont l'heure est portée sur le dossier de Préfecture.

L'APAC fera une déchéance de garantie sur le nombre rajouté si l'appel est passé après. Donc, si vous avez deux départs, il sera utile d'appeler après l'heure du 1^{er} départ et vous serez dans l'obligation de refuser les licenciés qui se présenteront dès que le nombre porté sur l'ACT sera atteint.

D'autre part, l'APAC doit clairement pouvoir vous identifier, il faut donc que le numéro d'appel ne soit pas masqué. **ATTENTION ! si vous appelez d'une cabine téléphonique.** Si le numéro d'appel ne peut être identifié par l'APAC, votre appel ne sera pas pris en compte.

(Cette procédure, comme l'a rappelé Alain Caubet, n'est pas nouvelle mais semble être ignorée des associations pratiquant le cyclisme ».

CHALLENGE Régional cyclocross

- Remplace le Championnat Régional et devient qualificatif pour une sélection au National . (voir conditions de sélection dans le Règlement de ce Challenge)

- Règlement : consulter le site www.ufolepbourgogne.org

- Le calendrier régional sera communiqué aux clubs avant la fin juin.

- Rappel : National Cyclocross 2015, les 16/17/18 janvier à Fourmies (Nord)

DEMANDES de descente

- Suite aux critiques émanant de certains coureurs en ce qui concerne les descentes faites sur avis des Commissaires, la CTD a décidé d'appliquer strictement le Règlement National (voir CR réunion du 05 décembre 2013) , à savoir que « les demandes de descentes ne peuvent être faites qu'après 3 mois de participation effective ».

- La saison dans l'Yonne ayant commencé fin mars, les demandes ne peuvent être formulées avant la fin juin.

- Ne sont prises en compte que les épreuves courues en catégorie de valeur (donc hors championnats) dans l'Yonne.

Prochaine réunion
CTD.CycloSPORT
Mardi 01 juillet 2014 – 19 h
Salle de l'Ufolep

- Sélection définitive au National (engagements entre les 21 et 27 juin)
- Calendrier régional cyclocross 2014/2015
- Questions diverses

Le 05 juin 2014,
Pour la CTD.CycloSPORT - La secrétaire
N.Durand

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ND' with a long horizontal stroke extending to the right.